

## Procès verbal

Le mardi 08 avril 2025 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 01 avril 2025, s'est réunie sous la présidence de Serge LAVOGEZ.

Secrétaire de la séance : Annie LELEU

**Présents** : Serge LAVOGEZ, Claude ALLOUCHERY, Annie LELEU, Christine REGNIER, Nathalie RUCKEBUSCH, José CHEVALIER, Marie-Josèphe GRESSIER, Jérémie LAMORILLE, Mickaël LEFEBVRE, Miguel DURIEZ

**Représentés** : Réjane BERTELOOT représentée par Christine REGNIER, Claudie FEUILLET représentée par Claude ALLOUCHERY

### Ordre du jour :

- Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2024,
- Vote du Budget Primitif 2025 ;
- Vote des taux des taxes locales ;
- Travaux assainissement Rue de Lumbres ;
- Questions diverses

### Délibérations du conseil :

#### Fixation du montant du loyer au 46 rue du centre (N° DE\_016\_2025)

Monsieur le Maire informe que la réfection logement communal situé au 46 rue du centre à Cléty est achevée.

L'habitation peut être de nouveau mise en location.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant du loyer à 750 € par mois.

Il décide aussi de faire appel à l'agence de la Morinie pour réaliser les visites, les états des lieux, le bail et tout autre document en rapport à la location.

#### Fixation des tarifs de location de la salle des fêtes (N° DE\_017\_2025)

Il convient de fixer un nouveau tarif de location pour la salle des fêtes avec effet rétroactif à compter du 01/10/2024

Clétiens	Extérieurs
280 €	450 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces nouveaux tarifs.

#### Vote des taux des taxes locales 2025 (N° DE\_015\_2025)

Monsieur le Maire expose,

Le produit fiscal sert à équilibrer le budget. Sur proposition de la commission finances, Monsieur le Maire propose qu'il n'y ait pas d'augmentation cette année.

Les taux restent donc inchangés concernant la taxe foncière bâti et non bâti ainsi que la taxe d'habitation en 2025.

Le conseil oui l'exposé et à l'UNANIMITE des membres présents APPROUVE les taux suivants pour 2025:

- Taxe foncière bâti: taux 39.42%
- Taxe foncière non bâti: taux 48.65%
- Taxe d'habitation Taux 13.83%



## Délibération sur le budget primitif - CLETY 2025 (N° DE\_013\_2025)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune CLETY,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE ET DECIDE :**

#### **ARTICLE 1 :**

L'adoption du budget de la Commune CLETY pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 5 552 520,92**

**En dépenses à la somme de : 5 203 339,21**

#### **ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### **DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	122 565
012	Charges de personnel, frais assimilés	246 300
042	Section à section	735 553,33
65	Autres charges de gestion courante	99 645
66	Charges financières	25 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	3 458
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 232 521,33</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	598 509,46
013	Atténuations de charges	16 000
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	27 740
73	Impôts et taxes	39 368
731	Fiscalité locale	236 335
74	Dotations et participations	219 982,87
75	Autres produits de gestion courante	94 536
77	Produits spécifiques	50
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 232 521,33</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT****DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	3 710 300
001	Solde d'exécution section investissement	254 853,88
041	Opérations patrimoniales	5 664
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 970 817,88</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	3 578 782,26
040	Section à section	735 553,33
041	Opérations patrimoniales	5 664
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>4 319 999,59</b>

**Travaux d'assainissement Rue de Lumbres :**

Des devis de réfection de chaussée de création de trottoirs ont été demandés pour pouvoir étudier la faisabilité du projet.

- **Aucune question diverse**

Serge LAVOGEZ  
Président de séance



